

DÉPARTEMENT
INDRE & LOIRE



Commune de moins
de 3 500 habitants

ARRONDISSEMENT
CHINON

REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAZIÈRES DE TOURAINE

Séance du Lundi 09 avril 2018

Effectif légal du Conseil

Municipal : 15

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 13

Modifié en cours de CM

Le 09 avril, deux mille dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mazières de Touraine, légalement convoqué le 03 avril, deux mille dix-huit, en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil du bâtiment de la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry ELOY, Maire

Etaient présents : M. Mes, FRESNEAU Jean-Luc, POULLEAU Catherine, COUINEAU Jean-Claude, ROYER Aurélie, DOUTRE Enriquer, ROUSSEAU Evelyne, LOHIER Jean-Claude, CAMUS Chantal et FERNANDES Sylvain, Conseillers Municipaux, formant la majorité des Membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Madame BOUCHER Aurélie ayant donné pouvoir à ROYER Aurélie,

Madame FINOCIETY Sonia ayant donné pouvoir à ELOY Thierry

Madame LUCAS Anne ayant donné pouvoir à COUINEAU Jean-Claude jusqu'à 19 heures 30 (heure d'arrivée)

Etaient absents :

Monsieur FATTOUH Samy jusqu'à 20 heures (heure d'arrivée)

Monsieur BITAUDEAU Sébastien

Secrétaire de séance : Madame CAMUS Chantal a été nommée

Compte-rendu de la séance du 30 mars 2018:

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 mars 2018 a été diffusé à l'ensemble des conseillers. Monsieur le Maire invite l'assemblée à formuler ses observations et à l'adopter.

Après que toutes les explications aient été données,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 09 avril 2018, par un vote à main levée, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, des membres présents et représentés, le Conseil Municipal, décide

DECISION

-d'accepter le compte-rendu de la séance du 30 mars 2018 tel qu'il est transcrit,

-de signer le présent registre par les Membres présents à cette séance.

Monsieur le Maire remercie Madame Christine Genève, comptable du trésor public, de sa présence qui acte ainsi son assistance dans la préparation et la présentation du Budget 2018

• DELIBERATION N° 03715018017

01– Comptes de gestion du Trésorier : commune et service de l'assainissement :

EXPOSE

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2016, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les comptes de gestion du receveur sont en parfaite concordance avec les comptes administratifs de l'ordonnateur et, qu'en conséquence, il peut être approuvé,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu et approuvé les comptes de gestion des exercices 2017 de la commune et de l'assainissement,

- Déclare que les comptes de gestion de la Commune et du service de l'assainissement dressés, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part :

Nombre de votants	ABSTENTIONS	POUR	CONTRE
13	0	13	0

DELIBERATION N° 03715018018

02- Comptes administratifs 2017 : commune et service de l'assainissement:

EXPOSE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur FRESNEAU Jean-Luc, Adjoint, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2017 dressés par Monsieur Thierry ELOY, Maire, après s'être fait présenter les budgets uniques et les décisions modificatives des exercices considérés :

↳ doit donner acte de la présentation faite du compte administratif de la commune et des services de l'assainissement, lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

1- FORMATION DES RESULTATS 2017

Recettes de Fonctionnement	933 690,08 €
Dépenses de Fonctionnement	839 037,36 €
TOTAL EXCEDENT-DEFICIT	94 652,72 €
Recettes d'investissement	297 505,18 €
Dépenses d'investissement	382 107,69 €
TOTAL EXCEDENT-DEFICIT	- 84 602,51 €

2- FORMATION DES RESULTATS CUMULES AU 31/12/ 2017

FONCTIONNEMENT-Report 2016	87 680,16 €
RESULTAT 2017 Excédent-Déficit	94 652,72 €
TOTAL CUMULES AU 31/12/ 2017- EXCEDENT-DEFICIT	182 332,88 €
INVESTISSEMENT-Report 2017	- 84 602,51 €
RESULTATS 2016- Excédent-Déficit	- 30 435,24 €
TOTAL CUMULES AU 31/12/ 2017 EXCEDENT-DEFICIT	- 115 037,75 €
RESTE A REALISER DEPENSES	- 68 738,61 €
RESTE A REALISER RECETTES	2 600,00 €
BESOIN de FINANCEMENT	- 181 176,36 €

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

1- FORMATION DES RESULTATS 2017

RECETTES D'EXPLOITATION	304 766,60 €
DEPENSES D'EXPLOITATION	207 381,02 €
TOTAL EXCEDENT-DEFICIT	97 385,58 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	169 136,85 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	262 829,46 €
TOTAL EXCEDENT-DEFICIT	- 93 692,61 €

2- FORMATION DES RESULTATS CUMULES AU 31/12/2017

EXPLOITATION -REPORT 2016	28 452,68 €
RESULTAT 2017- EXCEDENT-DEFICIT	97 385,58 €
TOTAL CUMULES AU 31/12/ 2017- EXCEDENT-DEFICIT	125 838,26 €
INVESTISSEMENT-REPORT 2016	26 818,55 €
RESULTATS 2017--excédent-Déficit	- 93 692,61 €
Total CUMULES AU 31/12/ 2017- EXCEDENT-DEFICIT	- 66 874,06 €
RESTE A REALISER DEPENSES	0, 00 €
RESTE A REALISER RECETTES	0, 00 €
BESOIN de FINANCEMENT	- 66 874,06 €

↳ constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement des bilans d'entrée et des bilans de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

↳ reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

↳ vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur ELOY Thierry est sorti de la salle pour le vote des 2 comptes administratifs

Nombre de votants	ABSTENTIONS	POUR	CONTRE
11	0	11	0

DELIBERATION N° 037150178019**03 – Budget principal : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 : EXPOSE**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Thierry ELOY, Maire,
Après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2017,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat au 31/12/2016	Résultat exercice 2017	Résultat cumulé au 31/12/2017	Solde des Restes à réaliser	Besoin de financement de l'investissement
Fonctionnement	87 680,16 €	94 652,72 €	182 332,88 €		
Investissement	- 30 435,24 €	- 84 602,51 €	- 115 037,75 €	- 66 138,61 €	- 181 176,36 €

Il en résulte l'affectation des résultats suivants au budget principal 2018 :

Pour combler à minima le besoin de financement de l'investissement

Compte 1068	181 176,36 €
R002 (report) :	1 156,52 €
D001 (déficit) :	115 037,75 €
R001 (report) :	0 €

Nombre de votants	ABSTENTIONS	POUR	CONTRE
13	0	13	0

DELIBERATION N° 03715018020**04– Service de l'Assainissement : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 :****EXPOSE**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Thierry ELOY, Maire,
Après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2017,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,

	Résultat au 31/12/2016	Résultat exercice 2017	Résultat cumulé au 31/12/2017	Solde des Restes à réaliser	Besoin de financement de l'investissement
Exploitation	28 452,68 €	97 385,58 €	125 838,26 €		
Investissement	26 818,55 €	- 93 692,61 €	- 66 874,06 €		- 66 874,06 €

Il en résulte l'affectation de résultats suivants au budget annexe du service de l'assainissement 2018 :

pour combler a minima le besoin de financement de l'investissement

Compte 1068 : **66 874,06 €**

D001 (déficit) : **66 874,06 €**

R001 (report) : **0,00 €**

R002 (report) : **58 964,20 €**

Nombre de votants	ABSTENTIONS	POUR	CONTRE
13	0	13	0

DELIBERATION N° 03715018021

05 - Fixation des taux d'imposition 2018 des trois taxes directes locales :

EXPOSE

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de budget unique 2018 présenté par le Maire,

Vu le produit nécessaire à l'équilibre de ce budget, compte tenu de l'excédent de fonctionnement disponible et des investissements retenus, décide,

DECISION

- De maintenir les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2018:
 - taxe d'habitation 13,63 %
 - foncier bâti 18,95 %
 - foncier non bâti 58,58 %
- De donner pouvoir au Maire de notifier cette décision à Monsieur le Directeur des services fiscaux sous le couvert de Monsieur le Sous-Préfet de Chinon.

Nombre de votants	ABSTENTIONS	POUR	CONTRE
13	0	13	0

Arrivée de Madame LUCAS Anne à 19 h 30

DELIBERATION N° 03715018022

06 – Commune : budget primitif 2018:

EXPOSE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Après s'être assuré que l'ordonnateur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017,

Vu le projet de budget unique 2018 présenté par le Maire,

Après que toutes les explications aient été données,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

DECISION

-Vote et arrête comme suit le budget primitif 2018 de la commune tel qu'il est présenté, lequel peut se résumer ainsi, s'équilibrant en dépenses comme en recettes, pour :

↳ la section de fonctionnement, à la somme de : **917 663,52 €**

↳ la section d'investissement, à la somme de : **1 069 738,36 €**

Nombre de votants	ABSTENTIONS	POUR	CONTRE
13	0	13	0

DELIBERATION N° 03715018023

07- Service de l'Assainissement : budget primitif 2018:

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Après s'être assuré que l'ordonnateur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017,

Vu le projet de budget unique 2018 présenté par le Maire,

Après que toutes les explications aient été données,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

DECISION

- **Vote et arrête** comme suit le budget primitif 2018 annexe de l'assainissement tel qu'il est présenté, lequel peut se résumer ainsi, s'équilibrant en dépenses comme en recettes, pour :

↳ la section d'exploitation, à la somme de : **128 510,20 €**

↳ la section d'investissement, à la somme de : **140 990,06 €**

Nombre de votants	ABSTENTIONS	POUR	CONTRE
13	0	13	0

Arrivée de Monsieur FATTOUH Samy à 20 heures.

08- Informations diverses :

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

- En indiquant, que suite au courrier d'un administré, il s'est déplacé sur la route de la Perrée avec un entrepreneur de Travaux publics qui lui propose une solution intermédiaire pour remettre en état 250 mètres de cette voie hors d'usage et ouverte à la circulation notamment des engins agricoles. Monsieur le maire indique que cette entreprise devrait intervenir très rapidement.
- En rappelant à l'assemblée que le cocktail dinatoire organisé dans la salle des fêtes pour l'accueil des nouveaux arrivants se tiendra le vendredi 13 avril 2018 à 19 heures

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures.

L'ordre du jour étant clos et aucune autre question n'étant posée, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 00

Délibérations de la séance du Conseil Municipal du 09 avril 2018 :

Délibération n°:03715018017 : Comptes de gestion du Trésorier : commune et service de l'assainissement

Délibération n°:03715018018: Comptes administratifs 2017 : commune et service de l'assainissement

Délibération n°:03715018019: Budget principal : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017

Délibération n°:03715018020: Service de l'Assainissement : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Délibération n°:03715018021: Fixation des taux d'imposition 2018 des trois taxes directes locales

Délibération n°:03715018022: Commune : budget primitif 2018

Délibération n°:03715018023: Service de l'Assainissement : budget primitif 2018

Ont signé les Membres présents:

Nom	Prénom	Qualité	Signature
FRESNEAU	Jean-Luc	Adjoint	
BITAUDEAU	Sébastien	Adjoint	Etait absent
POULLEAU	Catherine	Adjoint	
LOHIER	Jean-Claude	Conseiller	
COUINEAU	Jean Claude	Conseiller délégué	
ROUSSEAU	Evelyne	Conseiller	
FATTOUH	Samy	Conseiller	Etait absent jusqu'à 20 h
LUCAS	Anne	Conseiller	Etait absente excusée jusqu'à 19h30, pouvoir à Jean-Claude COUINEAU
FINOCIETY	Sonia	Conseiller	Etait absente excusée, pouvoir à Thierry ELOY
DOUTRE	Enrique	Conseiller	
ROYER	Aurélie	Conseiller délégué	
BOUCHER	Aurélie	Conseiller	Etait absente excusée, pouvoir à Aurélie ROYER
CAMUS	Chantal	Conseiller	
FERNANDES	Sylvain	Conseiller	

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le Maire, *Thierry ELOY*